



139, rue de la Station
Laurier-Station (Québec)
G0S 1N0
Téléphone : 418 888-0504

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
tenue le 3 décembre 2025 à 18 h 15 au local A-44 (lab créatif)**

Étaient présents :

Carolyn Plourde, présidente
Jessica Croteau, vice-présidente
William Arsenault, parent
Line Beaudoin, parent
Guylaine Guay, parent
Mathieu Roy, parent
Isabelle Nadeau, technicienne service de garde
Caroline Rouleau, titulaire au primaire en 5^e année
Marie-Josée Demers, titulaire au primaire en 2^e année
Isabelle Genest, enseignante en complément de tâches
Kelly Delile, technicienne en éducation spécialisée
Sarah Schaerli, psychoéducatrice

Participait également :

Mélanie Laflamme, directrice d'établissement

Était absente :

Isabelle Cyr-Boudreau, orthopédagogue

1. Mot de la direction et ouverture de la réunion

Mme Mélanie Laflamme souhaite la bienvenue à tous. Elle aborde la plateforme Teams utilisée pour déposer les documents des rencontres.

Il y a du changement au sein du personnel : l'enseignante d'anglais a quitté et a été remplacée par Mme Roxanne Martineau. Mme Marie-Pier Lepage en 2^e année quitte pour prendre la direction d'une école, elle a été remplacée par une personne, mais suite à une erreur sur la liste des priorités, elle sera finalement remplacée.

Il y a aussi le remplacement de congé de maternité de la personne en complément de tâches dans la classe de Mme Marie-Josée Demers et Mme Marie-Pier Lepage.

Au niveau des TES : actuellement les postes sont comblés au régulier et en CISA, donc c'est une situation appréciable.

Changement au niveau du déneigement : changement d'entreprise et la cour asphaltée ne sera plus déneigée, car surplus de dépenses de 3500 \$ à épargner.

2. Vérification des présences et quorum
Après vérification des présences, il y a quorum.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (p.j.)

CÉ2025-2026-009 : Résolution

Il est proposé par Mme Jessica Croteau, appuyée par M. William Arsenault, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal du 15 octobre 2025

CÉ2025-2026-010 : Résolution

Il est proposé par Mme Isabelle Nadeau, appuyée par Mme Line Beaudoin, d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi de la dernière rencontre
5.1 Dates des CÉ 2025-2026
Mme Mélanie Laflamme présente les prochaines dates du conseil d'établissement:
11 février, 25 mars, 6 mai et le 10 juin.

5.2 Formation de l'OPP

Mme Carolyn Plourde présente les modalités de fonctionnement de l'OPP. Il y a près de 20 parents impliqués, un groupe Facebook et Messenger et une adresse courriel pour que les enseignants déposent leurs demandes.

5.3 Boutique en ligne

Mme Mélanie Laflamme a eu un courriel en fin de journée, il n'y aurait eu que deux ventes. Il y a donc une réflexion à avoir comme stratégie marketing. C'est un mandat qui pourrait être en sous-groupe aux membres de l'OPP.

5.4 Comité stationnement

Mme Marie-Josée Demers partage les dernières informations sur le projet. Ça prend un trottoir en béton pour répondre aux critères de relocalisation de débarcadère d'autobus sur la rue Hamel, donc il est question de rechercher du financement car il est question d'un projet de plusieurs dizaines de milliers de dollars.

Il y a quelques échanges sur la problématique de stationnement, notamment l'espace pour personnes à mobilité réduite et l'utilisation de cases pour covoiturage de d'autres personnes.

Il est question de possiblement déplacer les supports à vélo près de l'entrée d'autobus vers la rue Hamel.

6. Parole au public

Aucun public, pas de question.

7. Formation des membres du conseil d'établissement

Mme Mélanie Laflamme s'assure que tous les nouveaux membres ont bien suivi la formation obligatoire en ligne. Mme Kelly Delile va la suivre prochainement.

8. Procédure plainte

En réaction à une demande d'un parent, Mme Mélanie Laflamme présente le document du CSSDN préparé pour expliquer le processus pour procéder à une plainte. Le document d'une page informe les gens de la procédure que la plainte suit, des délais encourus et partage l'ensemble des coordonnées nécessaires ou formulaires à suivre.

9. Consultations – Décisions – Adoptions – Approbations

9.1 Suivi budgétaire - Adoption

Mme Mélanie Laflamme présente le suivi budgétaire. Les grandes lignes sont les suivantes :

- Montant reçu pour les manuels CCQ (env. 17 000 \$);
- Reçu un budget pour l'entretien des biens meubles, montant dégelé de l'année passée et jusqu'en juin 2026. Il y a donc eu l'achat de mobilier pour les classes de 5^e et l'achat de paravents pour chaque classe;
- Coût pour la cour d'école = environ 14 000 \$ jusqu'à présent;
- Déficit en maternelle 5 ans car maintien de deux ressources mais une seule est financée;
- Somme allouée pour l'aide aux enseignants (env. 22 750 \$), montant provenant du central;
- Fonds 4 : il y a un surplus de près de 59 000 \$ qui est en suspens, pas récupéré mais ne pouvant être utilisé;
- Fonds 8 (service de garde) : situation en déficit actuellement. La différence, dans le passé, les maternelles étaient prises en compte dans les calculs et ça apportait des subventions. Maintenant, ces sommes ne sont plus perçues. On s'attend à terminer assez équilibré;
- Budget du conseil d'établissement : 793 \$. Mme Laflamme va questionner le CSSDN de la manière dont cela est calculé;

CÉ2025-2026-011 : Résolution

Il est proposé par Mme Guylaine Guay, appuyée par Mme Sarah Schaerli, d'approuver le suivi budgétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Règles de régie interne / procédure d'élections / frais de déplacement - Adoption

Mme Mélanie Laflamme aimerait apporter comme modification dans les règles de régie interne le processus d'élection, pour ainsi l'avoir en référence.

Les fiches de déclaration de frais de déplacement et de gardiennage sont partagées aux membres.

CÉ2025-2026-012 : Résolution

Il est proposé par Mme Isabelle Genest, appuyée par Mme Kelly Delile, d'adopter les règles de régie interne intégrant le processus d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Formation aux parents - Consultations

Mme Mélanie Laflamme demande aux membres du conseil d'établissement quelles formations pourraient être offertes aux parents avec le budget disponible. Mme Laflamme propose Mme Nancy Doyon, coach familial. Ainsi, une recherche sera faite à cet effet.

9.4 Plan de lutte - Adoption

Mme Mélanie Laflamme présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Les grandes lignes sont les suivantes :

- Possible amélioration sur la surveillance des cours d'école et la perception des élèves à cet égard;
- Il est question de cas ponctuels pour les interventions à caractère sexuel ou ethnique, donc ils sont traités de façon isolée;
- Travail pour porter plus d'importance sur le retour à la victime et s'assurer qu'un suivi soit fait;
- Une démarche de résolutions de conflits à instaurer pour rendre les élèves autonomes dans ce processus.

CÉ2025-2026-013 : Résolution

Il est proposé par Mme Sarah Schaerli, appuyée par Mme Isabelle Genest, d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Parole aux représentants

10.1 Comité de parents

M. Mathieu Roy présente les grandes lignes du résumé préparé. De plus, il apporte les sujets de la prochaine rencontre prévue lundi le 8 décembre prochain :

- les résultats du PEVR (plan d'engagement vers la réussite)
- politique admission - inscription
- projet de calendrier scolaire

10.2 Responsable du SDG

Mme Isabelle Nadeau informe des éléments suivants :

- Vendredi, journée pédagogique : party de Noël, 102 enfants inscrits, dont 99 repas;
- Semaine de relâche : obligation d'ouvrir même s'il y a déficit. Il serait question de 20 \$ de frais de garde par jour, idée de faire possiblement deux journées avec activités spéciales (maximum de 50 \$ de frais pour activités, plus le 20 \$ par jour).

10.3 Personnel de l'école

Isabelle Genest : il y a dans l'air de l'animosité pas nécessairement positive;

Caroline Rouleau : reste deux semaines d'école donc on est en évaluation;

Marie-Josée Demers : c'est assez particulier dernièrement, on est impacté par beaucoup d'infections, beaucoup d'élèves absents;

Sarah Schaerli : suivi pédagogique fait avec les élèves;

Kelly Delile: un mélange de fébrilité et fragilité dans l'air dû à l'approche des fêtes.

11. Divers

Aucun sujet.

12. Levée de l'assemblée

CÉ2025-2026-014 : Résolution

Il est proposé par Mme Guylaine Guay, appuyée par Mme Jessica Croteau, de lever l'assemblée à 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Carolyne Plourde
Présidente

Mathieu Roy
Secrétaire